

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

POUR LE RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT EN OCCITANIE

Le développement égalitaire de la Région Occitanie créée il y a 7 ans par la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est largement conditionné par le développement d'infrastructures ferroviaires, routières et numériques.

C'est pour ces raisons que dans tous les rapports votés, le CESER fait la promotion, et donc apporte son soutien à la fois aux investissements nécessaires pour le transport collectif de voyageurs (convention Région-SNCF sur 10 ans), interconnexions des LGV du grand Sud-Ouest européen, et aux infrastructures routières qui assurent 80 % des déplacements avec des véhicules qui évoluent vers le moteur électrique pour respecter les engagements des mobilités décarbonées.

Pour ces raisons, le CESER condamne les saccages à répétitions de « collectifs » qui détruisent le matériel de la société en charge des travaux de l'autoroute Toulouse-Castres, enfin mis en œuvre après 35 ans de mobilisation des élus du suffrage universel, de la société civile et des acteurs économiques.

Castres, 4^e bassin industriel de la région Occitanie ne peut plus attendre.

Si le Groupe Pierre Fabre est le 1^{er} employeur dans le Tarn, c'est aussi le 2^e industriel de la région après Airbus. Tout le tissu économique du sud du Tarn a besoin de la sécurisation de l'itinéraire qui favorise ainsi son développement.

Après l'incendie et la dégradation de véhicules de la société NGE à Muret, l'occupation illicite d'une ferme, le sabotage d'une pelleuse sur le chantier, suivi de l'occupation illégale du Groupe Pierre Fabre à Lavaur, le CESER demande le respect de l'État de droit.

Ceux qui ont décidé par tous les moyens de s'opposer aux décisions des collectivités et de l'État contre la réalisation d'un ouvrage selon un montage financier qui accélère le désenclavement, doivent être sévèrement condamnés. Les auteurs habitent d'ailleurs souvent dans des villes qui ont déjà l'autoroute, l'accès à la LGV et près d'un aéroport international.

On ne peut vivre ensemble dans une République que par le respect de l'État de droit.

Fidèle à ses convictions et à ses valeurs, le CESER renouvelle son soutien aux collectivités, aux acteurs du territoire et aux préfets de région et du département du Tarn pour la réalisation des travaux selon le calendrier expliqué par l'ancien Premier ministre, Jean Castex, lors de sa visite dans le Tarn en septembre 2021.